



ÉDITO



CATHERINE HOLUË

PORTRAIT

P. 4 Philippe Vermesch
Stomato et président superactif

INITIATIVES

- P. 6** L'interprofessionnalité : une réponse au défi des maladies chroniques
- P. 9** E-care : détecter la décompensation cardiaque avant l'hospitalisation
- P. 10** Les Clic : une vraie ressource
- P. 12** Hospitalisation à domicile
- P. 14** Dépendance liée à l'âge
- P. 15** Ophtalmos – orthoptistes

DOSSIER

- P. 18** Protocoles pluriprofessionnels
- P. 24** Expérience étrangère

PRATIQUES

- P. 28** Parcours
Addiction au tabac
- P. 31** Mise en situation
Diverticulose colique : faut-il opérer ?
- P. 34** Santé au travail
Recherche de drogues dans les urines
- P. 35** Coordonner l'action des médecins du travail et de la périnatalité
- P. 38** Droit et Gestion
- P. 43** Livres
- P. 44** Carrières santé
- P. 51** Tribunes de la santé

41 DOSSIERS « PARCOURS DE SOINS » DISPONIBLES SUR LECONCOURSMEDECAL.FR

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé (SPEPS) et en respecte les règles (charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Interprofessionnalité, une notion au cœur de l'actualité cet été. Le 5 août au *Journal officiel*, un arrêté a validé l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI) relatif aux modes de rémunération des structures de santé pluriprofessionnelles. Conclu entre l'Assurance maladie, les syndicats de professionnels libéraux et les représentants des centres de santé, cet accord pérennise et revalorise les nouveaux modes de rémunération généralisés en 2015 par règlement arbitral. Il permet aux structures répondant à certains critères d'organisation des soins, de travail en équipe et de système d'information partagé, de percevoir un forfait annuel. Dix millions d'euros supplémentaires devraient ainsi leur être attribués à partir de 2018 – peu de chose en comparaison des quelque 450 millions d'euros en année pleine que coûte le passage du C de 23 à 25 euros. Dans une dynamique plus politique mais peut-être déterminante, les professionnels s'organisent en fédérations interprofessionnelles : après la naissance de la Fédération des soins primaires fin 2016, huit syndicats d'infirmiers libéraux, de masseurs-

ET SI L'INTER-PROFESSIONNALITÉ ÉTAIT LA SOLUTION ?

kinésithérapeutes, d'orthophonistes, d'orthoptistes et de pédicures podologues ont annoncé le 3 août la création de la Fédération française des praticiens de santé (FFPS). Au-delà de la symbolique, du désaveu d'autres instances (CNPS notamment) et de revendications catégorielles, ces fédérations sont attendues sur leur capacité opérationnelle à « accompagner le virage ambulatoire » sur les territoires. Et ce, en réponse au défi des maladies chroniques et dans un contexte de désertification médicale. On peut toutefois s'interroger sur le risque de fragmentation entre médecins (fortement représentés dans la Fédération des soins primaires) d'un côté et paramédicaux (« praticiens de santé ») de l'autre, les seconds craignant d'être placés sous la tutelle des premiers. Déserts médicaux, l'autre notion sur toutes les lèvres en cette rentrée, sujet de travaux parlementaires, thème phare d'universités d'été et autres colloques, objet d'initiatives citoyennes. En attendant l'annonce, fin septembre, du plan d'action de « grande ampleur » de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Ce plan pourrait notamment comporter la volonté de doubler le nombre de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), de nouvelles incitations à l'installation, des partages de tâches avec les infirmiers et les pharmaciens, le développement de la télémédecine. Autant d'impulsions publiques à traduire, au sein des équipes de soins existantes et de celles à venir, par de nouvelles façons de travailler ensemble. Les protocoles pluriprofessionnels, présentés dans ce numéro, étant l'un des outils de cette évolution. ◆

Ce numéro est accompagné d'un encart « meilleures ventes » sur la totalité du fichier.

LE CONCOURS MÉDICAL

314, Bureaux de la Coline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00
www.concoursmedical.com
Pour joindre votre correspondant, composez le 01 55 62, suivi des 4 chiffres indiqués.

Direction générale, Direction des publications

Alain Trébuçq (6903)

Rédactrice en chef

Catherine Holuë (6934)

> cholue@igmsante.fr

Rédactrice en chef adjointe

Christine Maillard (6987)

> cmillard@igmsante.fr

Chef de rubrique « Parcours »

Brigitte Némirovsky-Trébuçq

> btrebucq@igmsante.fr

Conseillers auprès de la rédaction

Béatrice Allard-Coualan

Jean-Michel Chabot

Jean-Noël Fliessinger

Alain Tenaillon

Conseillers sollicités

pour ce numéro

Robert Garnier (Santé au travail)

Nicolas Loubry (Gestion et Droit)

Correspondants régionaux

Gaëlle Desgrées du Lou

Valérie Devillaine, Elsa Dorey

Anne Le Pennec, Laure Martin

Secrétariat

Patricia Fabre (6971)

Rédaction en chef technique

Chantal Trévoux (6806)

Directrice artistique

Cécile Formel (6928)

Rédacteur-graphiste

Kasia Gluc

Rédacteurs-réviseurs

Jehanne Joly, Virginie Laforest

Le Concours médical est une publication de

GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS

www.globalmediasante.fr

Principal actionnaire : ATMED SAS

Capital de 4 289 852 €

Durée 99 ans à compter du 30.03.1999

ISSN : 0010-5309 dépôt légal à la parution.

N° de CPPAP : 0419 T 81575

Abonnements

Tarif France 189 euros/an 10 numéros

Tél. : 01 55 62 69 75,

Fax : 01 55 62 69 56

Mail : abo@igmsante.fr

Revue indexée dans la base Pascal (RS)

Impression cahiers intérieurs : la SIEP, 77590 Bois Le Roi
10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Impression couverture : RAS, 95400 Villiers-le-Bel
10-31-1300 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Global
Media
SANTÉ



Provenance du papier (La SIEP) : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier ; Provenance du papier (RAS) : Maastricht. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.